



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Press Unit
Unité de la Presse

Press country profile Fiche pays pour la presse

Dernière mise à jour : juillet 2026

Malte

Ratification de la Convention européenne des droits de l'homme en 1967

Juge national : Lorraine Schembri Orland (23 septembre 2019 -)

Les [CV des juges](#) sont disponibles sur le site internet de la CEDH

Juges précédents : John Cremona (1965-1992), Giuseppe Mifsud Bonnici (1992-1998), Giovanni Bonello (1998-2010), Vincent A. De Gaetano (2010-2019)

[Liste des juges à la Cour depuis 1959](#)

La Cour a traité 27 requêtes concernant la Malte en 2025, dont 21 qu'elle a déclarées irrecevables ou dont elle n'a pas poursuivi l'examen (requêtes rayées du rôle). Elle a prononcé six arrêts (portant sur six requêtes), dont quatre arrêts qui ont conclu à au moins une violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

Requêtes traitées en	2024	2025	2026*
Requêtes attribuées à une formation judiciaire	16	26	13
Requêtes communiquées au Gouvernement	10	7	2
Requêtes terminées :	22	27	7
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (juge unique)	8	15	6
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (comité)	6	5	1
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (chambre)	1	1	0
- Tranchées par un arrêt	7	6	0

* de janvier à juillet 2026

En ce qui concerne les formations judiciaires de la Cour et la procédure devant elles, voir le [site internet de la Cour](#).

Les statistiques concernant les mesures provisoires sont disponibles [ici](#).

Requêtes pendantes devant la Cour au 01/07/2026	
Requêtes pendantes devant une formation judiciaire :	25
Juge unique	6
Comité (3 juges)	12
Chambre (7 juges)	7
Grande Chambre (17 juges)	0

Malte et ...

le greffe

Le greffe a pour rôle de fournir à la Cour un soutien juridique et administratif dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Il se compose de juristes, de personnel administratif et technique et de traducteurs. Il compte actuellement quelque **673** agents.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Affaires marquantes, arrêts et décisions rendus

Grande Chambre

[Micallef c. Malte](#)

15.10.2009

Le requérant se plaignait de l'iniquité d'une procédure d'injonction, notamment du manque d'impartialité de la Cour d'appel en raison des liens de parenté entre son président et l'avocat de la partie adverse.

[Violation de l'article 6 § 1 \(droit à un procès équitable\)](#)

Affaires marquantes, arrêts rendus

Chambre

Affaires relatives au droit à la vie (article 2)

[Brincat et autres c. Malte](#)

24.07.2014

L'affaire concernait des ouvriers de chantier naval qui avaient été exposés à l'amiante pendant plusieurs décennies des années 1950 au début des années 2000 et qui en avaient gardé des séquelles.

[Violation de l'article 2](#)

[Violation de l'article 8 \(droit au respect de la vie privée et familiale\)](#)

Traitements inhumains ou dégradants (article 3)

[J.B. et autres c. Malte](#)

22.10.2024

L'affaire concernait la détention au Centre d'accueil initial de Ħal Far (China House) de six ressortissants bangladais pendant près de deux mois après leur arrivée, puis pendant au moins quatre autres mois au Centre de détention de Safi.

[Violation de l'article 3](#)

[Violation de l'article 13 combiné avec l'article 3](#)

[Violation de l'article 5 § 1](#)

[Violation de l'article 5 § 4](#)

[Fenech c. Malte](#)

01.03.2022

L'affaire concernait les conditions de détention du requérant dans la maison d'arrêt de Corradino et la question de savoir si les autorités maltaises avaient pris les mesures adéquates pour le protéger d'une contamination par le virus Covid-19 en prison, notamment parce qu'il n'a qu'un seul rein.

[Non-violation de l'article 3](#)

[Feilazoo c. Malte](#)

11.03.2021

L'affaire concernait les conditions et la régularité de la rétention administrative du requérant. Elle portait également sur des griefs relatifs à la procédure devant la Cour européenne, liés pour l'essentiel à des ingérences des autorités dans la correspondance ainsi qu'à la représentation au titre de l'assistance judiciaire interne.

[Violation de l'article 3](#)

[Violation de l'article 5 § 1 \(droit à la liberté et à la sûreté\), et](#)

[Violation de l'article 34 \(droit de recours individuel\)](#)

Affaires portant sur le droit à la liberté et la sûreté (article 5)

[Gatt c. Malte](#)

27.07.2010

L'affaire concernait le système de la contrainte par corps.

Le requérant – qui était poursuivi pour trafic de stupéfiants – se plaignait que la peine d'emprisonnement de 2000 jours qui lui avait été infligée pour non-respect des conditions mises à sa libération était une mesure excessive.

[Violation de l'article 5 § 1](#)

[Il s'agit de la première affaire dans laquelle la Cour a examiné ce système sous l'angle de l'article 5.](#)

[Stephens c. Malte n°1](#) & [Stephens c. Malte n°2](#)

21.04.2009

Les affaires concernaient les griefs soulevés par le requérant sur le terrain de l'article 5 à la suite de son arrestation en Espagne à la demande des autorités maltaises au

motif qu'il était soupçonné de trafic de stupéfiants.

Stephens n°1 : le requérant se plaignait d'avoir été arrêté en vertu d'un mandat illégal délivré par les autorités maltaises et de n'avoir pas pu faire appel des décisions judiciaires concernant sa demande de libération.

[Violation de l'article 5 § 1](#)

[Non-violation de l'article 5 § 4](#)

Étend la jurisprudence de la Cour relativement à la juridiction extraterritoriale.

Stephens n°2 : le requérant alléguait que les juridictions nationales avaient manqué à traiter les questions que son avocat avait soulevées lorsqu'il avait contesté la légalité de son arrestation, et qu'elles n'avaient pas contrôlé à bref délai la légalité de sa détention.

[Non-violation de l'article 5 §§ 3 et 4](#)

Bien qu'aucune violation n'ait été constatée dans les circonstances particulières de la présente affaire, cet arrêt réaffirme la jurisprudence antérieure de la Cour selon laquelle un recours constitutionnel à Malte ne constitue pas un recours effectif sous l'angle de l'article 5 § 4.

Trois affaires portant sur les conditions de détention des personnes en situation irrégulière à Malte

[Aden Ahmed c. Malte](#)

23.07.2013

L'affaire concernait une ressortissante somalienne, M^{me} Ahmed, qui avait été détenue à Malte après être entrée irrégulièrement dans le pays par bateau en février 2009 afin d'y demander l'asile.

[Violation de l'article 3 \(interdiction des traitements inhumains ou dégradants\)](#)

[Violation de l'article 5 §§ 1 et 4 \(droit à la liberté et à la sûreté\)](#)

Pour la première fois, la Cour a conclu que les conditions de détention régnant dans un centre maltais de détention des immigrés en situation irrégulière avaient emporté violation de l'article 3.

[Suso Musa c. Malte](#)

23.07.2013

L'affaire concernait un demandeur d'asile, qui était originaire de la Sierra Leone. Il

alléguait notamment que sa détention avait été illégale et qu'il n'avait disposé d'aucun recours effectif pour en faire contrôler la légalité.

[Violation de l'article 5 § 1 \(droit à la liberté et à la sûreté\)](#)

[Violation de l'article 5 § 4 \(droit de voir statuer à bref délai sur la légalité de sa détention\)](#)

[Louled Massoud c. Malte](#)

27.07.2010

Irrégularité de la détention d'un immigrant pendant plus de 18 mois, soit la limite maximale autorisée d'après une politique introduite à Malte en 2005 concernant les immigrants irréguliers, les réfugiés et l'intégration.

[Violation de l'article 5 §§ 1 et 4 \(droit à la liberté et à la sûreté\)](#)

Affaires ayant trait à l'article 6

[Droit à un procès équitable](#)

[Bellizzi c. Malte](#)

21.06.2011

L'affaire concernait un litige relatif au poste auquel Joseph Bellizzi, batelier à temps plein, avait amarré son bateau pendant plus de 20 ans. Les requérants estimaient notamment que le recours constitutionnel formé à ce sujet n'avait pas été impartial.

[Non-violation de l'article 6](#)

[Accès à un tribunal](#)

[M.D. et autres c. Malte \(no. 64791/10\)](#)

17.07.2012

L'affaire portait sur l'incapacité, pour une mère et ses enfants, de contester une mesure de placement et la déchéance automatique et permanente des droits parentaux de la mère consécutivement à sa condamnation pénale pour négligence à l'égard de ses enfants, ainsi que sur l'incapacité pour la mère de faire réexaminer cette mesure par un tribunal.

[Violation des articles 6 § 1 et 8 \(droit au respect de la vie familiale\)](#)

[Droit à l'assistance d'un avocat](#)

[Borg c. Malte](#)

21.01.2016

Grief d'un individu qui a été reconnu coupable d'une infraction et qui se plaignait

devant la Cour de ne pas avoir bénéficié de l'assistance d'un avocat lors des interrogatoires qu'il avait subis en garde à vue. Cette situation découlait de l'absence dans le droit maltais en vigueur à l'époque de dispositions permettant au suspect d'être assisté par un avocat avant le procès et notamment pendant les interrogatoires policiers.

[Violation de l'article 6 § 3 combiné avec l'article 6 § 1 \(droit à un procès équitable\)](#)

[Non-violation de l'article 6 § 1 relativement à l'insécurité juridique alléguée de la procédure constitutionnelle](#)

Affaires portant sur la vie privée et familiale (article 8)

[Mifsud c. Malte](#)

29.01.2019

M. Mifsud se plaignait qu'un tribunal lui eût ordonné de subir un test ADN dans le cadre d'une affaire de paternité contestée.

[Non-violation de l'article 8](#)

[Ramadan c. Malte](#)

21.06.2016

L'affaire concernait une déchéance de la nationalité acquise par naturalisation. M. Ramadan (le requérant), ressortissant égyptien à l'origine, avait acquis la nationalité maltaise à la suite de son mariage avec une ressortissante maltaise. Cette nationalité lui fut retirée par le ministre de la Justice et des Affaires intérieures en conséquence d'une décision des juridictions compétentes qui avait annulé le mariage au motif que la seule raison qui avait conduit le requérant à se marier était de demeurer à Malte et d'acquérir la nationalité maltaise.

[Non-violation de l'article 8](#)

[M.D. et autres c. Malte \(no. 64791/10\)](#)

17.07.2012 (voir ci-dessus)

[Zammit Maempel et autres c. Malte](#)

22.11.2011

L'affaire concerne le tir de feux d'artifice à proximité du domicile des requérants.

[Non-violation de l'article 8](#)

[Dadouch c. Malte](#)

20.07.2010

Refus des autorités maltaises d'enregistrer le mariage du requérant pendant plus de deux ans.

[Violation de l'article 8](#)

[Mizzi c. Malte](#)

12.01.2006

Le requérant se plaignait de la procédure dans laquelle il avait tenté en vain de contester sa paternité.

[Violation de l'article 8](#)

Affaires portant sur la liberté d'expression (article 10)

[Aquilina et autres c. Malte](#)

14.06.2011

L'affaire concernait l'action en diffamation intentée par un avocat après la publication, par le quotidien *The Times of Malta*, d'une chronique révélant qu'il avait été reconnu coupable d'outrage à la cour dans les phases ultimes d'une procédure portant sur une affaire de bigamie. La Cour a considéré que la journaliste du quotidien avait agi de bonne foi lorsqu'elle avait publié l'information.

[Violation de l'article 10](#)

Affaires portant sur le droit à un recours effectif (Article 13)

[S.H. c. Malte \(n° 37241/21\)](#)

20.12.2022

L'affaire concernait un requérant qui affirmait avoir été journaliste au Bangladesh, qui avait fait l'objet de persécutions après avoir constaté des irrégularités dans le processus électoral au cours des élections de 2018 au Bangladesh, et qui avait demandé l'asile à Malte.

[Violation de l'article 13 combiné avec l'article 3](#)

Affaires portant sur l'interdiction de la discrimination (article 14)

[Genovese c. Malte](#)

11.01.2012

L'affaire portait sur le grief d'un ressortissant britannique, dont le père était maltais, qui n'avait pu obtenir la nationalité maltaise du fait qu'il était né hors mariage.

[Violation de l'article 14 combiné avec l'article 8 \(droit au respect de la vie privée et familiale\)](#)

Zarb Adami c. Malte

20.06.2006

Le requérant, appelé à servir fréquemment en qualité de juré, se disait victime d'une discrimination fondée sur le sexe, le pourcentage des femmes appelées à assumer service de jury à Malte étant négligeable.

[Violation de l'article 14 combiné avec l'article 4 § 3 d\) \(interdiction de l'esclavage et du travail forcé\)](#)

Affaires relatives à la protection de la propriété (article 1 du Protocole n° 1)

Rizzo et autres c. Malte (n° 36318/21)

16.01.2024

L'affaire concernait la question de l'effectivité aux fins de l'article 13 du recours devant la Cour constitutionnelle consécutivement à l'évolution de la jurisprudence interne ayant résulté d'arrêts relatifs à d'anciennes lois sur les loyers qui avaient soulevé des questions au regard de l'article 1 du Protocole n° 1 à la Convention.

[Non violation de l'article 13 combiné avec l'article 1 du Protocole n° 1](#)

[Violation de l'article 1 du Protocole n° 1](#)

Shorazova c. Malte

03.03.2022

L'affaire concernait le gel des avoirs de la requérante à Malte, à la demande des autorités kazakhes. M^{me} Shorazova était alors inculpée au Kazakhstan de multiples infractions graves.

[Violation de l'article 1 du Protocole no 1](#)

[Non-violation de l'article 6 § 1](#)

Cauchi c. Malte (n° 4013/19)

25.03.2021

L'affaire concernait le faible montant du loyer perçu par la requérante en vertu de la loi et l'impossibilité alléguée pour elle de voir remédier à cette situation.

[Violation de l'article 1 du Protocole n° 1](#)

[Violation de l'article 13 combiné avec l'article 1 du Protocole n° 1](#)

Schembri et autres c. Malte

10.11.2009¹

¹ Dans la même affaire, par son [arrêt sur la satisfaction équitable](#) du 28 septembre 2010, la Cour a établi les critères applicables au paiement d'indemnités d'expropriation à Malte.

L'affaire concernait l'expropriation de deux terrains sis à Ghaxaq et appartenant aux requérants. Ceux-ci alléguaient que l'indemnité octroyée n'était pas suffisante, car elle était basée sur des valeurs d'il y a plusieurs décennies, et que le retard intervenu dans son paiement n'avait pas été pris en compte.

[Violation de l'article 1 du Protocole n° 1](#)

Edwards c. Malte

24.10.2006

Fleri Soler et Camilleri c. Malta et Ghigo c. Malte

26.09.2006²

Réquisition par l'État de biens appartenant aux requérants, qui se virent imposer de ce fait une relation propriétaire-locataire en vertu de laquelle ils ne percevaient qu'un faible loyer et un profit minime.

[Violation de l'article 1 du Protocole n° 1](#)

Affaires marquantes, décisions rendues

Cassar c. Malte

09.07.2013

L'affaire concernait un transsexuel (un homme devenu une femme) qui s'était vu refuser le droit de se marier.

[Requête rayée du rôle](#)

Affaires marquantes pendantes

M.S. c Malte (n° 30737/24)

Affaire [communiquée](#) au Gouvernement en avril 2015

La requête concerne une ressortissante bangladaise qui allègue, notamment, qu'elle se trouverait exposée, en cas de renvoi vers le Bangladesh, à un risque de mauvais traitements contraires à l'article 3 de la Convention (aux mains d'acteurs privés comme étatiques) en raison de son appartenance à la communauté LGBTI. La requérante, M.S., avait été assignée

² Dans les affaires **Edwards** et **Ghigo**, par son [arrêt sur la satisfaction équitable](#) du 17 juillet 2008, la Cour a estimé, sur le terrain de l'article 46 (force obligatoire et exécution des arrêts) de la Convention, que Malte devra instaurer des procédures de réparation mettant en balance les intérêts des propriétaires, notamment le droit pour eux de percevoir les fruits de leurs biens, et les intérêts de la société, notamment l'existence d'un nombre suffisant de logements sociaux.

homme à la naissance, et elle s'identifie comme femme (identité de genre) attirée par les hommes (orientation sexuelle).

**Contact à l'Unité presse de la CEDH :
+ 33 (0)3 90 21 42 08**